

## MODALITÉS DE SÉLECTIONS CH. DE FRANCE JEUNES 2025

### INTER REGION CENTRE OUEST

#### Règles communes à toutes les ½ finale jeunes de l'inter région Centre Ouest :

- L'inscription se fait directement auprès de l'organisateur, et ce jusqu'à J-6. ATTENTION : le nombre de place est limité par courses.
- Pourront participer et prétendre à un titre du championnat inter régional, uniquement les athlètes pour lesquels(les) la demande de **licence compétition** Fédération Française de Triathlon aura été validée informatiquement dans l'application fédérale par la ligue régionale :

  - en cas de mutation : au plus tard le 31 janvier de la saison en cours,
  - en l'absence de mutation : au plus tard 15 jours avant l'épreuve concernée.

- L'ensemble des participants d'un même club porteront la même tenue club durant la course et sur le podium.
- Le titre de « Champion interrégional » individuel ne peut être délivré qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon et de nationalité française,
- Le titre de « Champion interrégional » d'équipe ne peut être délivré qu'aux licenciés « compétition » de la Fédération Française de Triathlon,
- La sélection individuelle ne concerne que les athlètes étant licenciés « compétition » et ce au jour de la clôture des inscriptions de la ½ finale jeunes concerné.

#### Courses soumises à des quotas :

- Les divers quotas de qualifiés individuels aux Championnats de France sont calculés annuellement et proportionnellement au nombre de licenciés validés dans Espace Tri 2.0 au 31 janvier de l'année en cours dans chaque ligue régionale, ainsi que la prise en compte des résultats sportifs à N-1 dans la même catégorie d'âge et de sexe (top 25).
- L'interlocuteur des ligues est la Commission National Sportive. Elle transmet aux ligues régionales, pour le 15 février, les quotas pour chacune des catégories d'âge et de sexe. Ce quota est saisi dans Espace Tri 2.0 pour chaque épreuve.
- Les ligues préinscrivent, sur Espace Tri 2.0, les athlètes sélectionnés à la date communiquée par la C.N.S. (spécifique à chaque championnat). **L'inscription au Championnat de France est du ressort du club.**
- Le « qualifié d'office » est soumis au paiement du droit d'inscription au Championnat de France et cette qualification n'attribue aucun droit particulier à l'intéressé(e).

## SELECTION CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL

### COURSES JEUNES

#### Championnat de France des jeunes de Triathlon

La course sélective se déroulera le 18 mai à Pontivy (56)

Critères de droit

- L'ensemble des quotas attribués à l'inter région sont distribués fonction des places d'arrivées sur le sélectif.
- Être sur les listes Haut Niveau (Swann Ivanez - MIF / Rosalie Gallant PDL - JUF / Edwige Gorel - JUF / Etienne Le Roux - JUH)

ATTENTION : ces quotas nominatifs ne peuvent être attribués qu'à des athlètes licenciés « compétition » de nationalité française ou en cours de naturalisation.

La liste des sélectionnés sera publiée, le 20 mai 2025

Championnat de France : Saalxures-sur-Moselotte (88) le 1er juin

*Les quotas de la ½ finale 2025*

Quotas	Filles	Garçons
Minimes	18	18
Cadets	16	16
Juniors	17	20

#### SAS DE DEPART LORS DE LA ½ FINAL :

L'appel sur la ligne de départ lors du sélectif est réalisé par :

- un appel de 8 à 12 athlètes « prioritaire » (appartenance liste ministérielle + résultats sportifs N et N-1)
- l'ordre des performances du CLASS TRIATHLON enregistré dans la base fédérale à J-6 de l'épreuve,

#### CLASSEMENT EQUIPE INTER REGIONAL :

Un classement par catégorie et sexe sera réalisé, au cumul des 3 premiers athlètes représentant le club.

#### Championnat de France des jeunes de Duathlon

La course sélective se déroulera le 23 mars à Liffré (35)

Critères de droit

- L'ensemble des quotas attribués aux ligues : Bretagne – Pays-de-Loire – Normandie - Centre-Val-de-Loire sont mutualisés et distribués fonction des places d'arrivées sur le sélectif.
- Être sur les listes Haut Niveau (Swann Ivanez - MIF / Rosalie Gallant PDL - JUF / Edwige Gorel - JUF / Etienne Le Roux - JUH)
- Être sélectionné aux Tests Équipe de France les 15 & 16 mars à Cannes, et se classer dans le top 5 de sa catégorie d'âge\*, sous réserve d'une demande avant le 19 mars auprès du CTL de sa Ligue.

---

ATTENTION : ces quotas nominatifs ne peuvent être attribués qu'à des athlètes licenciés « compétition » de nationalité française ou en cours de naturalisation.

La liste des sélectionnés sera publiée, le 25 mars 2025

Championnat de France : Macon (71) le 6 avril

*Les quotas du sélectif : Bretagne – Pays de Loire - Normandie – Centre Val de Loire 2025*

Quotas	Filles	Garçons
Minimes	16	20
Cadets	17	15
Juniors	19	20

En cas d'annulation de l'épreuve, la sélection sera réalisée par les CTL de chacune des Ligues, sur la base des quotas régionaux attribué par la FFTRI.

#### SAS DE DEPART LORS DE LA ½ FINAL :

L'appel sur la ligne de départ lors du sélectif est réalisé par :

- un appel de 8 à 12 athlètes « prioritaire » (appartenance liste ministérielle + résultats sportifs N et N-1)
- l'ordre des performances du CLASS TRIATHLON de CAP, enregistré dans la base fédérale à J-6 de l'épreuve,

L'attribution des places au sein des SAS du Championnat de France Jeunes de Duathlon, sera réalisé en fonction :

- Des performances chronométriques réalisés sur les Tests Équipe de France pour les jeunes qui y sont sélectionnés et qui ont obtenu le critère de droit\*,
- Des places obtenues sur le sélectif de Liffré,

Cette répartition sera effectuée conjointement par les 4 CTL de la zone Centre-Ouest.

#### CLASSEMENT EQUIPE INTER REGIONAL :

Un classement par catégorie sera réalisé, au cumul des 3 premiers athlètes représentant le club, avec la présence à minima d'un athlète de chaque sexe (soit 2F + 1H où 1F + 2H).

### **Championnat de France des jeunes d'Aquathlon**

Le sélectif se déroulera le 21 juin à Vendôme (41)

Critères de droit

- L'ensemble des quotas attribués aux ligues : Bretagne – Pays-de-Loire – Normandie - Centre-Val-de-Loire sont mutualisés et distribués fonction des places d'arrivées sur le sélectif.
- Être sur les listes Haut Niveau (Swann Ivanez - MIF / Rosalie Gallant PDL - JUF / Edwige Gorel - JUF / Etienne Le Roux - JUH)

ATTENTION : ces quotas nominatifs ne peuvent être attribués qu'à des athlètes licenciés « compétition » de nationalité française ou en cours de naturalisation.

---

La liste des sélectionnés sera publiée, le 23 juin 2025

Championnat de France : Angoulême (16) le 5 juillet

*Les quotas du sélectif Bretagne – Pays de Loire – Normandie - Centre Val de Loire 2025*

Quotas	Filles	Garçons
Benjamins	17	17
Minimes	15	17
Cadets	17	16
Juniors	17	19

En cas d'annulation de l'épreuve, la sélection sera réalisée par les CTL de chacune des Ligues, sur la base des quotas régionaux attribué par la FFTRI.

**SAS DE DEPART LORS DE LA ½ FINAL :**

L'appel sur la ligne de départ lors du sélectif est réalisé par :

- un appel de 8 à 12 athlètes « prioritaire » (appartenance liste ministérielle + résultats sportifs N et N-1)
- l'ordre des performances du CLASS TRIATHLON enregistré dans la base fédérale à J-6 de l'épreuve,

**CLASSEMENT EQUIPE INTER REGIONAL :**

Un classement par catégorie et sera réalisé, au cumul des 3 premiers athlètes représentant le club, avec la présence à minima d'un athlète de chaque sexe (soit 2F + 1H où 1F + 2H).

## CLASS TRIATHLON

### PRISE EN COMPTE DES RESULTATS

Les résultats enregistrés au niveau national sont ceux validés et transmis à l'aide de l'Espace Tri 2.0, et sous validation des performances par le Conseiller Technique de Ligue.

- Les performances peuvent être réalisées dans le cadre :
  - D'actions clubs,
  - D'actions ligues,
  - D'actions pôles, centre régional,
  - D'actions scolaires (dans le cadre des relations UNSS / F.F.TRI.),
  - De compétitions officielles en natation et en athlétisme.
- La réalisation des performances en natation et en course à pied peut être dissociée dans le temps.
- Validation des performances supérieures à 150 points par la présence du CTL, ou un membre de l'ETR qui n'appartient pas au club de l'athlète. Possibilité en cas de déplacement complexe, la réalisation du résultat par prise vidéo intégrale.
- Le CTL doit être informé en amont de la réalisation de la programmation de ces prises de perf Class Triathlon.



---

## DEMANDE DE QUALIFICATION SUPPLEMENTAIRE

Les demandes de qualification supplémentaire peuvent se réaliser uniquement pour :  
Ch. des France Jeunes de Duathlon, Triathlon et Aquathlon Jeunes,

Ainsi, nous vous invitons à retenir les dates limites de demandes de quota supplémentaire auprès de la D.TN. soit :

- le **24 mars 2025**, pour le **Championnat de France Jeunes de Duathlon**,
- le **19 mai 2025**, pour le **Championnat de France Jeunes de Triathlon**,
- le **23 juin 2025**, pour le **Championnat de France Jeunes d'Aquathlon**,

Pour les jeunes, souhaitant réaliser une demande de qualification supplémentaire, il est important de se référer à la réalisation des performances chronométriques demandés ainsi que la procédure de demande (voir annexe)

## ANNEXES

[REGLEMENTATION SPORTIVE 2025](#)

[REGLEMENTATION DES EPREUVES NATIONALES 2025](#)

[QUOTAS JEUNES 2025 – PROCEDURE DEMANDE DE QUALIFICATION SUPPLEMENTAIRE JEUNES](#)

[QUOTAS CLUBS 2025](#)

---